VOULEZ-VOUS SAUVER L'ÉGLISE ?

Un appel aux dons pour collecter 250 000 €

MONTIERS Les travaux de l'église St-Sulpice viennent de débuter. Un mur avait dû être construit pour éviter qu'elle ne tombe. La municipalité et la Fondation du Patrimoine lancent une collecte.

C'est lancé ! Depuis vendredi 28 octobre au soir, vous pouvez apporter votre pierre à l'édifice des travaux de rénovation lancés il y a quelques jours à l'église Saint-Sulpice de Montiers. Vendredi, la municipalité a en effet signé une convention avec la Fondation du Patrimoine. Objectif ? Que cette fondation engrange des dons qui aideront à la restauration du monument. Et le but est de collecter la somme de 250 000 euros qui permettra de boucler le budget du chantier qui s'élève à 1 394 660 euros HT. Car, il faut le bien le dire, l'église a bien failli... être rayée de la carte de ce village d'un peu plus de 400 habitants, situé au nord de La Neuville-Roy.

« *Nous sommes ici pour une chose importante ; cette église a failli tomber dans les années cinquante* », a rapporté le maire du village, Xavier Deneufbourg, qui a expliqué que son père avait alors fait construire un mur pour éviter le pire. « *Cette église, elle est ancrée dans mon coeur comme dans celui de très nombreuses personnes ici* », a-t-il encore exprimé, rappelant que des entreprises étaient intervenues en 2008 pour effectuer une réparation certes sommaire, mais qui avait permis d'éviter sa chute.

ECHAFAUDAGES DE 11,50 M

Une étude avait été réalisée en 2014 ; elle indiquait que les principaux désordres étaient consécutifs à une mauvaise évacuation des eaux de pluie. Les infiltrations ont logiquement fragilisé la charpente, comme sur les pierres de pays. Aujourd'hui, la restauration de la couverture et du couvrement de la nef, assortis de travaux d'accompagnement, a commencé pour une durée estimée à 16 mois. La mise en ordre du réseau d'eau pluviales et l'assainissement de l'édifice sera réalisé lors d'une seconde tranche. Il faudra ensuite, dans un troisième temps, s'affairer pour remettre en état le clos et le couvert de la sacristie.

« *La balle est dans le camp de chaque amoureux de l'église de Montiers, ceux qui y sont attachés car ils y ont été baptisés, parce qu'ils se sont mariés, parce qu'ils y ont assisté à des obsèques... Le B.A-BA, c'est l'implication de tous* », a souligné Jacques Martin-Pariset, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine.

Pour Frédéric Rossinot, président de l'association de sauvegarde et de restauration de l'église Saint-Sulpice depuis juillet 2022, l'histoire ne fait que commencer. « *Pour le moment, il y a des échafaudages de 11,50 mètres, donc évidemment, nous n'avons pas accès à l'église. Mais en décembre, nous allons nous réunir pour réfléchir sur des projets. Nous avons l'idée, par exemple, d'y organiser des concerts* », décrit le président. Avec pour objectif, toujours, d'aller chercher des fonds.

L'église conserve des caractéristiques architecturales visibles des différentes étapes de construction : la Nef romane date ainsi du XIIe siècle, le choeur et le transept de 1646 et c'est en 1788-1789 que fut construite la sacristie qui n'existe plus aujourd'hui. L'église aurait été incendiée durant la guerre de Cent ans. C'est peut-être à la suite de cet incendie que fut réalisée la voûte lambrissée actuelle qui conserve des entraits et des sablières sculpltées appartenant au XVe ou XVIe siècle.

Céline Sol

Une première tranche de consolidation de l'église de Montiers avait été réalisée en 2014.

« La mobilisation passe par le bouche-à-oreille », estime Jacques Martin-Pariset, de la Fondation du Patrimoine.

Des dons déductibles des impôts

Pour faire un don pour la sauvegarde de l'église de Montiers, il y a plusieurs façons : vous pouvez vous rendre sur le site Internet de la Fondation du Patrimoine sur le www.fondation-patrimoine.org/79482. Par chèque, c'est également possible en vous procurant le bulletin disponible en mairie. A noter que vous bénéficiez de réduction d'impôts pour vos dons. Par exemple, si vous faites un don de 80 €, après réduction sur l'impôt sur le revenu, cela vous reviendra à 28 €.